



Projets en 6^e année

Tout d'abord, les groupes seront constitués de façon équilibrée comme par les années passées. Les élèves feront un choix à la fin de leur 5^e année suite à la présentation faite en classe. En soirée, nous présenterons les projets aux parents afin qu'ils puissent contresigner le choix de leur enfant tout en sachant quels sont les projets. Les projets se vivront de façon décloisonnée lors des périodes de projets. Nous faisons ici un lien avec les cours offerts par plusieurs enseignants au secondaire.

Projet d'anglais enrichi

Les élèves vivront des activités en projet avec le spécialiste d'anglais à raison de 4 périodes par semaine. Des sorties éducatives seront vécues dans ce sens.

Projet sport plein air

Les élèves vivront des activités en projet avec le spécialiste d'éducation physique à raison de 2 périodes par semaine et pour enrichir le projet, la titulaire vivra avec les élèves des projets de sport à raison de 2 périodes par semaine. Des sorties éducatives se feront avec l'enseignante, parfois accompagné du spécialiste en éducation physique. Ces enseignants travailleront de concert pour offrir des projets intéressants aux élèves. Une activité par mois sera offerte soit 5 à l'école et 5 à l'extérieur de l'école.

La grille-matières approuvée par le conseil d'établissement du 10 avril 2017

Anglais enrichi
240 min. d'anglais (spécialiste) 120 min. d'éducation phys. (spécialiste) 60 min. d'art dramatique (titulaire) 60 min. d'arts plastiques (titulaire)
*360 min. de spécialité Surplus de 90 minutes par semaine

Sport et plein air
60 min. d'anglais (spécialiste) 120 min. d'éducation phys. (spécialiste) 120 min. de sport plein air (titulaire) 60 min. d'art dramatique (titulaire) 60 min. d'arts plastiques (titulaire)
*180 minutes de spécialité Manque de 90 minutes par semaine



Critères de sélection

Sous la supervision d'un comité composé de la direction, d'un membre parent et d'un membre du personnel enseignant, la sélection des élèves pour les projets se fera comme suit :

1. L'élève doit résider sur le territoire de la CSSMI;
2. Une priorité est donnée aux élèves qui ne sont pas en inscription tardive soit avant le 3^e vendredi de mars;
3. Résider dans l'aire de desserte. S'il reste des places, elles pourront être attribuées pour des choix d'école;
4. L'élève et ses parents font leur choix (Anglais enrichi, Sport plein air ou Indécis);
5. La présence du parent ou de son représentant donne priorité à l'élève ;
6. Avant de faire une pige, le comité de sélection répartit les élèves indécis;
7. Une pige est effectuée pour compléter les groupes. La liste est consignée par écrit dans l'ordre où elle est pignée;
8. Chaque élève, qu'il soit pondéré ou non, est considéré comme un seul élève au sens du tirage au sort;
9. Si un élève pondéré a priori est pigé et qu'il nous reste un nombre suffisant de places pour appliquer la pondération, nous devons le pondérer *a priori* conformément aux encadrements en vigueur;
10. Si nous pigeons un élève pondéré a priori et qu'il ne reste plus assez de place selon la pondération, nous devons l'accepter dans le projet. Ce groupe sera en dépassement. La pige est alors terminée. Nous devons en informer l'organisation scolaire.